



République Française
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 23 janvier 2024

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Pouvoirs : 0

N° DEL-2024-05

**Extrait du Registre des Délibérations
Commune de Neuillé le Lierre**

Séance du 29 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 29 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

Présents :

Mesdames Blandine BENOIST, Cécile BERLAND, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Joël LAMOTTE, Dominique NOURRY, Loïc PELÉ, Philippe PONTILLON, Danis SIX, Richard THIBAUT.

Absents :

Laurent DUCARD, Vanessa TESSIER.

Secrétaire de séance : Cécile BERLAND

**CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA RELÈVE DES CONCESSIONS
EN NOTRE CIMETIÈRE COMMUNAL**

Madame le Maire présente au Conseil municipal les devis des différentes entreprises concernant le projet de relève des concessions en notre cimetière communal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisit l'entreprise Breussin pour un montant de 8 080,00 € H.T. soit 9 696,00 € pour la relève des 8 sépultures désignées lors de la délibération DEL-2023-32.

Fait à Neuillé le Lierre, le 29 janvier 2024

Le Maire, Blandine BENOIST.